

conditions, en confier la responsabilité à l'ONU. De cette manière, les relations multilatérales exécutent en sous-main et la Souveraineté sauve la face.

Le secrétariat de l'ONU appuie très largement les initiatives qui vont dans ce sens. Il se fait médiateur et propose divers compromis. Les sept points pour une réforme du système international révèle à cet égard des dispositions intéressantes. On suggère, 1) l'ajustement équitable des dettes, 2) un régime fiable de taux de change, 3) la gérance collective des liquidités internationales, 4) une entente pour faire des DTS (Droits de tirage spéciaux) le principal avoir de réserve, 5) une nouvelle base de calcul des quotas (avoirs auprès des institutions financières internationales), 6) une modification des conditions d'octroi de l'assistance, et 7) un plus grand nombre de votes pour les P.V.D.

Il faut dire que l'ONU se montre très préoccupée de l'écart considérable des revenus et de la faible part de la production mondiale qui incombe aux P.V.D. En 1980, alors que les pays industrialisés regroupant 17% de la population de la planète réalisaient 60% de la production mondiale, les pays en voie de développement à faibles revenus réalisaient moins de 3% de la production mondiale.

Si, à partir des diverses interventions de l'ONU et des institutions spécialisées, on tente de cerner les traits particuliers du multilatéralisme, alors le tableau global indique que la collusion des États poursuit les objectifs contradictoires suivants:

1. créer des conditions sociales et matérielles favorables à la production
2. favoriser l'expansion du capital international
3. régler le conflit entre travail salarié et capital

Il semble bien, si cette hypothèse se confirme, que le multilatéralisme devient de plus en plus indispensable pour assurer à l'échelle globale la reproduction du capital.

D'un nouvel ordre à l'autre

Le secrétaire général du Commonwealth, Sir Shridath Ramphal, énonce un point de vue assez largement répandu lorsqu'il constate l'échec des propositions soumises par le Tiers-Monde au cours de la décennie soixante dix:

Les institutions internationales qui pourraient mieux financer le développement se voient refuser les ressources qu'il nécessite. Le multilatéralisme, qui doit être renforcé pour promouvoir la croissance, le développement, la stabilité et l'équité dans un monde interdépendant, est en érosion constante. Nombreux étaient les chemins qui devaient mener au nouvel ordre international mais aucun n'a réellement abouti.

En termes courtois, le haut-fonctionnaire exprime son désarroi face à un blocage qui prive de ressources les agences multilatérales dans leur quête d'un monde meilleur. Que s'est-il passé?

L'interprétation de J. Omo-Fadaka repose sur une lecture symptomatique: l'intransigeance des États nantis. Le sort du NOEI s'est définitivement joué